Conférence régionale
des élus de l'Estrie

Communiqué

Lancement de l'appel d'intérêt pour la desserte régionale d'un service d'Internet haute vitesse par la Conférence régionale des élus de l'Estrie

Sherbrooke, le 3 février 2009 – La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) a lancé son appel d'intérêt pour la mise en place d'actions visant le déploiement d'un signal Internet haute vitesse pour la région de l'Estrie, visant particulièrement les MRC de Memphrémagog, du Granit, de Coaticook, du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François et d'une partie du territoire de la Ville de Sherbrooke.

Le présent appel d'intérêt vise à connaître les entreprises ou organismes intéressés à déployer sur le territoire défini un service Internet haute vitesse, leur capacité à réaliser un tel mandat, les solutions proposées, le niveau de performance projeté et un échéancier présentant le cheminement de mise en place des solutions, les différentes étapes, les délais de réalisation et un aperçu des coûts.

Les documents nécessaires à la préparation et au dépôt d'une proposition sont disponibles au bureau de la CRÉ DE L'ESTRIE au 230, rue King Ouest, bureau 300 à Sherbrooke, Québec, J1H 1P9, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Afin de permettre une bonne compréhension du projet, une rencontre d'information aura lieu au bénéfice des personnes intéressées le 16 février 2009.

Les propositions scellées et marquées « Appel d'intérêt pour la desserte régionale d'un service Internet haute vitesse » devront être physiquement entre les mains de la CRÉ de l'Estrie au plus tard le 17 mars 2009 à 16 h, au 230, rue King Ouest, bureau 300 à Sherbrooke, Québec, J1H 1P9.

À propos de la Conférence régionale des élus de l'Estrie : elle agit comme interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

Pour informations : Monsieur François Fréchette
Conseiller en développement
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911 poste 230